

REUNION DPE / MAIRIE

LE 6 OCTOBRE 2021

Présents : M. CLEMENT ; Mme GIRAUDEAU ; M. BELLAMY ; Mme JAUZE ; Mme DIET ; MME VIGNAUD ; Mme CHAILLEUX ; M. SUHARD ; Mme GOUSET ; Mme BAVENT ; Mme MOREAU ; Mme MINOT

Nous avons sollicité un RDV à la mairie afin de pouvoir apporter des réponses aux parents de l'école de SAUCATS. Veuillez trouver ci-joint nos questions et les réponses apportées par la mairie :

Infrastructures de la maternelle :

Lors de notre visite en juin dernier, il a été convenu que la salle située à l'étage accueillerait un dortoir pour 30 enfants de la petite section. A ce jour, cette salle est partagée avec une association :

Quelle est l'organisation mise en place ?

Chaque lundi et jeudi à 16h30 après le temps scolaire, les lits sont enlevés par des ATSEM et stockés. Cette manutention permet à l'association d'utiliser les lieux mais également de faire le ménage de la salle 2 fois / semaine.

Qu'en est-il de la commande des rideaux anti feu pour ce dortoir ?

La commande a été passée depuis cet été, mais elle est toujours en attente. Nous n'avons pas de délai de livraison.

Pourquoi les enfants n'ont pas de jeux dans la cour ?

Une structure est en commande mais n'a pas été livrée. Il n'y a pas de délai pour la livraison. Des cerceaux et autres petits jeux ont été commandés.

Pourquoi le grand portail de la rue Charles de Gaulle est-il fermé ? Combien de temps cela va durer ?

Le portail est devenu dangereux car il y a un problème sur une fixation. La réparation s'avère spécifique. Des entreprises ont été consultées mais le délai d'intervention est long. Ils espèrent une réparation le plus rapidement possible.

Les toilettes des maternelles subissent des problèmes aux chasses d'eau.

La mairie nous a confirmé que des agents allaient intervenir d'ici quelques jours.

Infrastructures de la primaire :

Dans les toilettes des primaires, il a été relevé de nombreux dysfonctionnements tels que le papier toilette, des problèmes de portes/fermetures, savon.

Pour régler le problème du papier, des clés pour les distributeurs vont être mises à disposition des enseignants afin qu'ils puissent débloquer les distributeurs lorsque ceux-ci ne libèrent plus le papier.

Les portes et verrous doivent être réparés. Le distributeur de savon doit être remis en place.

Cependant, il a été remarqué par M. CLEMENT que c'est la 1^{ère} fois que depuis la création du bâtiment, les toilettes subissent de telles dégradations (portes/verrous).

Le nouveau préfa classe a été installé cependant il manque une rampe d'accès.

Une rampe en béton va être coulée d'ici les vacances de Toussaint.

Le projet de l'aménagement de la cour des primaires est-il toujours d'actualité ?

L'aménagement de la cour est prévu pour fin 2022.

Les barrières mises en place pour éviter le brassage des enfants sont toujours en place, pouvons nous penser que celles-ci vont être enlevées prochainement ?

Pour le moment aucune directive dans ce sens n'a été formulée.

Infrastructures extérieures :

La rue de Réjouit était complètement dans le noir un matin, les enfants ne voyaient rien pour se rendre au périscolaire.

La mairie va vérifier le fonctionnement des lampadaires de la rue.

Le grand portail étant fermé pour cause de dangerosité, les parents et les enfants doivent passer par le petit chemin pour rejoindre l'école maternelle. Des branches d'arbres sont très basses et arrivent au niveau du visage.

Les branches seront élaguées.

De nombreux parents se garent maintenant sous les arbres du coté de la crèche. Aucun fléchage n'est pour l'instant mis en place.

Un aménagement forestier est en cours de réflexion afin de pouvoir stationner et circuler plus facilement.

Le projet futur est de pouvoir accueillir 30 places de stationnement sur la rue de Réjouit.

Depuis la mise en place des jardinières du coté du portail en bois (primaire), des voitures se garent en épi, reculent pour repartir ce qui est très dangereux pour les enfants lorsqu'ils traversent.

Les jardinières vont être reculées afin que les voitures puissent se garer en long et n'aient pas à manœuvrer pour repartir.

Cantine/ALSH/périscolaire :

Nous avons demandé s'il était envisageable d'avoir un dessert de substitution (compote) lorsqu'un enfant ne mange pas de fromage ou du dessert proposé. De plus, comment se passe la distribution de l'eau ?

Actuellement, la situation sanitaire ne le permet pas car les enfants sont servis individuellement. Lorsque la situation redeviendra normale, le self sera de nouveau en service et les enfants pourront choisir. Par ailleurs la situation actuelle engendre beaucoup plus de déchets alimentaires car les enfants sont servis à l'assiette. Un retour à la normale est attendu !

L'eau est servie à table par les agents. Si les enfants redemandent, ils sont resservis. Les pichets vont être remis sur les tables car la situation sanitaire s'améliore.

La tarification de la cantine/ALSH/ périscolaire a augmenté de 60%. Pourquoi une telle augmentation ?

Le caf a augmenté ses plafonds entre 2019 et aujourd'hui. Cette augmentation n'a pas été répercutée chaque année mais seulement cette année. D'où une augmentation très importante. Le taux d'effort est appliqué par la commune et il est identique à celui de la Caf.

Au niveau de la cantine, le nouveau marché Bio et durable concerne 50% du plateau. Le plafond max du repas est passé de 4,40€ à 5,17€ cette année.

Au niveau de l'accueil périscolaire, le tarif est passé de 1,95 l'heure à 3,56€ ; Cependant une tarification à la ½ heure est mise en place (1,78€). Celle-ci débute à 16h45.

Nous nous posons la question sur le nombre de personne qui surveille la cour entre 12h et 14h. En effet, 400 enfants sont présents sur la pause méridienne. Quelle est l'organisation de la sieste des petits ?

3 animateurs sont présents sauf entre 12h et 12h15 ou ils ne sont que 2 pour 150 enfants. Le planning des ATSEM a été modifié. Avant, les petites sections partaient à la sieste à 13h avec 6 ATSEM. Aujourd'hui, les petits restent dans la cour jusqu'à 13h20, partent à la sieste à 13h30. Ils sont pris en charge par les enseignantes. Cette nouvelle organisation libère des ATSEM pour la surveillance de la cour.

Nous remarquons cependant que cette organisation génère un temps plus restreint de la sieste.

La salle de motricité située dans l'ancienne salle des fêtes va être occupée par les maternelles afin qu'ils pratiquent la motricité. Les toilettes sont-ils adaptés ? La pièce est-elle chauffée ?

Une visite des lieux va être organisée afin de vérifier les toilettes. Un réducteur va être mis en place pour adapter les WC aux petits. Le chauffage sera programmé afin que la salle puisse accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Si vous avez des questions, merci de nous en faire part afin de les aborder en conseil d'école ou lors d'une prochaine réunion à la mairie.

L'équipe des DPE